

## BULLETIN INDIVIDUEL DE TRANSFERT DE JOURS DE CONGES PAYES VERS UN PERCO (1)

Bulletin à renvoyer par courriel, daté et signé, à :

**Caisse Antilles Guyane**

Guadeloupe : [congesbtp971@congesbtp-ag.fr](mailto:congesbtp971@congesbtp-ag.fr)

Guyane : [congesbtp973@congesbtp-ag.fr](mailto:congesbtp973@congesbtp-ag.fr)

Martinique : [congesbtp972@congesbtp-ag.fr](mailto:congesbtp972@congesbtp-ag.fr)

N° Dossier Congé : ..... (A renseigner)

Je soussigné(e) Nom / Prénom du salarié \* .....

Date de Naissance \* : |\_\_|\_|\_| / |\_\_|\_|\_| / |\_\_|\_|\_|\_|\_| Statut \* :  Cadre  ETAM  Ouvrier

Adresse \* : .....

Code Postal \* : |\_\_|\_|\_|\_|\_| Ville \* : .....

N° de Sécurité Sociale \* : |\_\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

demande le transfert de |\_\_| jours de congés payés<sup>(2)</sup> (maximum de 10 jours ouvrables par an)<sup>(3)</sup>

**Vers PERCO-BTP** (plan d'épargne pour la retraite collectif interentreprises du Bâtiment et des Travaux Publics)

auquel adhère mon entreprise, la société .....

auquel j'adhère individuellement.

Je reconnais avoir pris connaissance que les sommes transférées seront automatiquement investies dans le FCPE BTP EPARGNE PRUDENT du PERCO-BTP, ce que j'accepte, et que je pourrai ensuite, à titre facultatif, arbitrer vers un autre fonds commun de placement ouvert dans le PERCO-BTP.

**Vers le PERCO mis en place par mon employeur** (PERCO autre que PERCO-BTP) : (nom du PERCO, adresse, coordonnées du gestionnaire, n° de bénéficiaire) .....

Je souhaite placer les sommes transférées sur le(s) fonds (mentionner le ou les fonds choisis) par l'intermédiaire de mon employeur.....

Je n'ai pas connaissance du ou des fonds sur lequel(s) je souhaite placer les sommes transférées mais je m'engage à me rapprocher de mon employeur et du gestionnaire du PERCO pour déterminer et placer sur le(s) fond(s) destinataire(s).

**Je reconnais que le transfert est définitif et que je ne pourrai pas exercer les droits à congés correspondant.**

Fait à ..... le .....

Signature précédée de la mention "Lu et Approuvé"

(1) Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif

(2) Loi n° 2010-1330 du 9 novembre 2010, modifiée par la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, publiée au JO du 7 août 2015. Acquisition d'un congé annuel de 24 jours ouvrables minimum et absence d'un compte épargne temps dans l'entreprise

(3) Cochez les cases correspondantes.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement par nos services pour prendre en compte votre demande et sont transmises à l'organisme désigné par vos soins. Conformément aux articles 38 à 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes, que vous pouvez exercer par courrier adressé à la caisse.

**\* LES CHAMPS MARQUÉS D'UN ASTÉRISQUE (\*) SONT OBLIGATOIRES**

**Je soussigné(e)** ..... ayant le pouvoir de représenter l'entreprise (raison sociale de l'entreprise).....SIREN.....Adhérent n°.....en qualité de..... déclare employer....., atteste qu'il n'existe pas de compte épargne temps dans l'entreprise et reconnais avoir pris connaissance du transfert et de mon obligation de placement sur le PERCO

de : |\_\_| jour(s) de congé légal (au-delà des 24 premiers jours de congés et hors jours de fractionnement)

|\_\_| jour(s) de congé conventionnel (ancienneté).

Fait à ..... le .....

Signature précédée de la mention "Lu et Approuvé" et cachet de l'entreprise

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement par nos services pour prendre en compte la demande de votre salarié et sont transmises à l'organisme désigné. Conformément aux articles 38 à 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes, que vous pouvez exercer par courrier adressé à la caisse.